

● (1700)

Le gouvernement n'a aucune espèce de confiance dans les Canadiens, et cela me déçoit. Je ne contesterai pas la compétence des hauts fonctionnaires du ministre, mais je crois qu'il leur confie une tâche énorme. J'ai également été déçu lorsque le député de Lanark-Renfrew-Carleton (M. Dick) a demandé au ministre de déposer les formules de demande de remboursement de la taxe, et qu'il a refusé de le faire.

Nous avons un gouvernement qui fonctionne à coups de subventions et de remboursements. Il s'agit, en l'espèce, d'une autre subvention qu'il veut accorder, mais auparavant, il doit aller chercher l'argent nécessaire chez le contribuable. Lorsque je préparais mes commentaires sur ce bill, je me suis rappelé que j'avais déjà posé une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald) au sujet du prix de détail de l'essence. Je crois qu'il serait intéressant de reprendre mes commentaires, consignés à la page 3664 du *hansard* du 28 février de cette année. Ma question était la suivante:

Le prix de l'essence varie tellement d'une station-service à l'autre qu'on observe parfois des différences allant jusqu'à 14c. le gallon d'essence ordinaire; le ministre voudrait-il s'occuper de cette situation ridicule?

Le ministre a alors répondu:

Le gouvernement n'a jamais tenté de surveiller les prix de détail de l'essence. Le député sait sans doute, de même que les autres députés, que la vive concurrence semble résulter des excédents de produits, au moins dans certaines localités, chez les détaillants. Dans l'ensemble, cette sorte de concurrence devrait, me semble-t-il, plutôt favoriser le consommateur que lui nuire.

Monsieur l'Orateur, je n'ai pas demandé au ministre de nous faire un sermon sur les avantages de la concurrence sur le marché de l'essence, mais plutôt d'examiner la question pour voir comment il se fait que l'industrie réussit à vendre un produit de même qualité à des prix qui varient jusqu'à 14c. le gallon, quand on sait le peu de profits que font les stations-service sur un gallon d'essence. Au lieu d'examiner la question, le gouvernement s'est ingéré dans la vente au détail de l'essence, il a imposé une taxe par décret au lieu de suivre la procédure traditionnelle qui consiste à déposer les mesures fiscales à la Chambre. Certes, nous discutons la mesure législative visant à augmenter la taxe d'accise, mais nous le faisons après coup.

Le soir de l'exposé budgétaire, les pompistes se sont trouvés dans une situation chaotique. Ils ne savaient pas exactement si le ministre des Finances (M. Turner) pouvait majorer le prix de l'essence par une simple déclaration à la Chambre. Ils ne savaient pas s'ils devaient faire l'augmentation tout de suite. La plupart des pompistes se lèvent de bonne heure; ils sont obligés d'ouvrir leurs stations-service pour les automobilistes qui doivent partir tôt. Je pense que l'heure d'ouverture est en moyenne 7 heures du matin.

Le ministre a dit le soir du 23 juin que le prix de l'essence monterait sur-le-champ de 10c. le gallon. Le ministre sait sûrement que changer le compteur des pompes à essence pose des problèmes d'ordre mécanique et technique. Il est évident que le ministre n'a pris aucun de ces facteurs en considération quand il a annoncé sa déci-

Taxe d'accise—Loi

sion. Il semble qu'il s'en est remis aux pompistes individuels du soin de faire le changement.

Le ministre n'a pas dit pourquoi le gouvernement avait imposé la taxe par décret, au lieu de déposer un projet de loi, ce qui aurait donné aux détaillants et aux grossistes quelques jours au moins pour se préparer au changement. En choisissant par exemple le 1^{er} juillet comme date de mise en vigueur, on aurait permis au commerce d'écouler ses vieux stocks et de n'imposer la hausse que sur l'essence achetée au nouveau prix.

En plus de cette façon de procéder, mon principal sujet de préoccupation est que la hausse de prix va aggraver les difficultés de l'industrie touristique. Ma circonscription de Victoria-Haliburton compte énormément sur le tourisme comme complément d'activité économique. La hausse du prix de l'essence va non seulement augmenter les frais d'exploitation des entreprises touristiques, mais encore rétrécir les projets de voyage des vacanciers. Et cela à une époque où nous cherchons tous à encourager les Canadiens à passer leurs vacances au pays, à une époque où nous dépensons des millions de dollars à divers chapitres, comme par exemple les campagnes en faveur des vacances au Canada.

L'an dernier, le gouvernement relevait de 10 p. 100 la taxe fédérale sur les bateaux et les moteurs, nuisant ainsi au tourisme ainsi qu'à l'industrie de la fabrication des bateaux de plaisance et des moteurs. Après un long débat, la hausse de la taxe sur les bateaux a été rappelée, mais celle qui frappait les petits moteurs est restée. Et voici maintenant qu'on augmente la taxe sur l'essence, avec menace d'une nouvelle hausse du prix le mois prochain.

Je me demande parfois si le gouvernement ne cherche pas à saboter systématiquement l'industrie touristique dans les circonscriptions comme la mienne. Je serais très curieux de connaître le montant des recettes réelles que cette hausse va apporter à l'État, en comparaison du manque à gagner qui va en résulter pour l'industrie touristique. Beaucoup de personnes qui ont travaillé toute leur vie dans ce secteur se demandent maintenant s'il ne vaudrait pas mieux y renoncer. Les établissements à caractère touristique sont dans une large mesure à la merci du moindre aléa. Il suffit d'une mauvaise saison, attribuable par exemple à un été pluvieux, pour tuer une entreprise ne disposant pas de fortes réserves.

De nombreuses questions demandent réponse en ce qui concerne cette taxe sur l'essence. En premier lieu, il serait intéressant de savoir combien exactement elle va produire. Suivant les derniers chiffres dont je dispose, la recette se situerait vraisemblablement autour de 525 millions par année. Il ne faut pas oublier que la perception de ce supplément de recettes va coûter bien cher.

● (1710)

J'aimerais aussi mentionner que selon les prévisions préliminaires, entre 750,000 et un million de personnes auront droit au remboursement de la taxe sur l'essence. Le nombre de remboursements réclamés sera considérablement plus élevé que le nombre de requérants admissibles puisque le même requérant pourra faire plusieurs réclamations pendant l'année. On prévoit rembourser au total 170 millions de dollars pendant l'année financière en cours, ce qui veut dire qu'on remboursera \$1 sur \$3 perçus.